

**Communiqué de presse des organisations syndicales  
FSU, UNSA éducation, FnecFP-FO, Sgen-CFDT et FEP-CFDT,  
CGT'éduc'action, SUD éducation et la FCPE**

**Le Conseil Supérieur de l'Éducation unanime contre le choc des savoirs !**

Le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) examinait ce 8 février les textes dits « Choc des savoirs ». Les organisations syndicales FSU, UNSA éducation, FnecFP-FO, Sgen-CFDT et FEP-CFDT, CGT'éduc'action, SUD éducation et la FCPE se sont unanimement exprimées contre ces mesures.. Elles organiseront dès la rentrée les groupes de niveau dès la Sixième, font la promotion du redoublement en contradiction avec les consensus scientifiques, et viseront le contrôle des pratiques enseignantes par le biais de la labellisation des manuels.

L'arrêté sur la nouvelle organisation du collège a été rejeté à l'unanimité du CSE avec 67 voix Contre, 1 Abstention et aucune voix Pour. Celui sur les SEGPA a aussi bénéficié d'un vote unanime Contre, montrant ainsi une opposition extrêmement majoritaire. La classe de prépa-Seconde pour les élèves recalés au DNB a aussi été contestée très fortement (46 voix Contre et 3 Pour).

Les représentant·es de la ministre s'entêtent à justifier ces évolutions que les membres du CSE rejettent quasi unanimement. Le ministère a même méthodiquement repoussé tous les amendements qui auraient permis de limiter les conséquences néfastes pour les élèves du « choc des savoirs ». Ce CSE fait état d'une situation de blocage : le ministère reste droit dans ses bottes et passe en force.

Les organisations syndicales FSU, UNSA éducation, FnecFP-FO, Sgen-CFDT et FEP-CFDT, CGT'éduc'action, SUD éducation et la FCPE demandent à la ministre d'entendre et de prendre en compte cette contestation unanime qui ne peut rester sans réponse. Nos organisations et associations demandent le retrait immédiat et complet de ces mesures.

Paris, le 8 février 2024